



# Cacothanasies. le sociologue, l'opinion politique et la mort

Antoine Hennion

## ► To cite this version:

Antoine Hennion. Cacothanasies. le sociologue, l'opinion politique et la mort. Vous avez dit 'âges de la vie'? Journées d'études 24 et 25 novembre 2004. Musées départementaux Albert et Félicie Demard, Vesoul, Conseil Général de la Haute-Saône, pp.268-287, 2005. halshs-00193150

**HAL Id: halshs-00193150**

**<https://shs.hal.science/halshs-00193150>**

Submitted on 30 Nov 2007

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# 1. CACOTHANASIES. LE SOCIOLOGUE, L'OPINION PUBLIQUE, ET LA MORT

Antoine Hennion

Je vais peut-être commencer par préciser ce que je voudrais faire, d'autant que je ne suis pas sûr d'y arriver tout à fait. Je suis sociologue. Sur le plan personnel, j'ai perdu ma mère l'an dernier, qui était atteinte par la maladie d'Alzheimer depuis une dizaine d'années. À la suite de ces événements, j'ai été amené à intervenir plusieurs fois dans le débat public sur ces questions. Interventions qui ont rendu patents à mes yeux les liens existant de fait entre ces deux états *a priori* sans rapports. En quoi le fait d'être affecté soi-même, comme dirait Jeanne Favret (Favret-Saada 1997), affecte-t-il le sociologue dans ce qu'il écrit ? Réciproquement, en quoi et à quel moment de cette histoire malheureusement toujours installée dans une certaine durée le fait d'être sociologue a-t-il pu intervenir dans ma façon de la vivre ? Un sociologue vit-il autrement une souffrance personnelle, peut-il en témoigner autrement, et une telle expérience change-t-elle sa sociologie ? Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est offerte de revenir avec un peu de recul sur ces interventions et sur ces liens, que d'ordinaire on interroge peu. Non pour procéder à une auto-analyse mais pour poser quelques questions : sur les partages trop simples entre émotion et pensée, entre personne privée et publique, entre témoignage et savoir professionnel ; et surtout, sur la nature des débats et la passion collective que soulève la mort aujourd'hui.

Comme sociologue, je travaille sur les goûts, la culture, la médiation, et plus particulièrement ces temps-ci sur les attachements : qu'est-ce qui nous lie aux choses, aux autres, à des pratiques – à nos corps, à nous-mêmes... ? Comment tenir compte du double sens très riche de ce mot qui, comme celui de lien, est d'un côté synonyme d'amour, d'affection, et de l'autre d'entrave, de fixation ? Pourtant, rien de plus naturel que ce mélange, qui ne choque que les obsédés de l'émancipation que nous sommes devenus. Les choses, les habitudes, les corps, les êtres que nous aimons ne sont pas des objets que nous manipulons. Ils ne sont ni la source, ni la cible d'un quelconque projet, et nous n'en sommes pas maîtres. Heureusement ! Malgré la grammaire, nous ne sommes pas dans une position de sujet par rapport à l'amour que " nous " avons – ce verbe n'est guère approprié non plus<sup>1</sup>. Tout au plus ces choses aimées nous arrivent-elles, ou, plus exactement, cela nous arrive, que nous les aimons. Ce *surgissement* de la félicité, ou ce bonheur comme événement<sup>2</sup>, nous entraîne loin de la querelle de doubles que nous lègue le modernisme, si lassante, entre la revendication philosophique de la liberté d'un sujet *détaché* et la révélation sociologique de la détermination de nos comportements. Est-ce moi qui choisis mon amour, ou en suis-je l'esclave ? Opposition bien pauvre. L'amant sait bien que l'un ne va pas sans l'autre...

## 1.1. VIVRE AVEC LA MALADIE

Le malheur est, sur ce plan, logé à la même enseigne que le bonheur. Il arrive, il survient, il nous prend. Lui aussi nous fait, à mesure que nous réagissons, que nous lui répondons, voire que nous luttons contre lui ou ne l'admettons pas. Et nous le faisons en retour, nous le taillons à la mesure de nos façons de le vivre. Comme dans le cas de la félicité ou du plaisir, réflexivité, choix, libre-arbitre ne s'opposent pas au déterminisme de causes externes, ils se nourrissent les uns des autres. Ce sont les deux faces d'un même événement, qui n'existe que si nous le réalisons, à tous les sens du terme – ce qui ne veut pas dire que nous le maîtrisons : au contraire, il s'agit plutôt de le laisser faire. Il faut qu'il

---

<sup>1</sup> Voir " J'aime Bach ", in Hennion 1993 : 17.

<sup>2</sup> Le bon mot serait sans doute celui d'" arrivant " utilisé comme nom, un peu au sens de *happening*, ou encore accident, mais il a pris un autre sens, plus proche de ce qui va suivre...

s'empare de nous pour que nous puissions le vivre. Subjectivité et détermination ne se soustraient pas l'une à l'autre, elles s'ajoutent<sup>3</sup>. Envers de la passion – cette autre figure en oxymoron, d'un *abandon délibéré* – le malheur aussi se vit au moyen, au sens des Grecs : ni actif ni passif (ou plutôt en amont d'une telle distribution des rôles), il survient et il “ se ” vit<sup>4</sup>.

Si je lance le propos ainsi, avec peut-être un peu plus de grandiloquence qu'il ne conviendrait, c'est que la question de la fin de vie, moins gaie que celles du goût pour la musique ou le vin qui me sont plus familières, au moins professionnellement parlant, se trouve prise dans des impasses et des faux débats tout à fait semblables, d'esprit très moderne – ou plus exactement moderniste, c'est-à-dire fasciné par une exigence d'autodétermination d'autant plus impérieuse qu'on la reconnaît impossible. De quoi d'autre est-il question, en effet, dès qu'on parle d'euthanasie ? Et c'est bien le problème. Avant même d'entrer dans le débat lui-même, je suis toujours surpris par la prépondérance, sur ce sujet, de l'affirmation de principes philosophiques et de la revendication de droits – mourir, ou même “ bien mourir ”, est-ce vraiment un problème de *droit*... ? – sur la volonté de résoudre pratiquement des situations complexes, peu claires, douloureuses. Bien loin de ces réalités difficiles, la première de ces postures nous emmène dans un théâtre de la représentation de soi : un sage, affranchi des instincts de son corps, détaché des vanités de ce monde, revenu des illusions de l'au-delà, décide librement de son dernier instant, assumant son destin – qu'il le trouve absurde ou tragique, comique ou invivable. Aux antipodes de cette mise en scène fantasmagorique du détachement absolu<sup>5</sup>, l'autre attitude nous conduirait dans de sombres couloirs d'hôpitaux, dans des chambres solitaires, en présence d'êtres humains touchés, affaiblis dans leur corps et dans leur esprit, par l'âge, la souffrance, la maladie, la démence, le plus souvent déjà affectés aussi par les traitements et les drogues dans leur conscience et leur volonté ; là, en situation, nous essaierions de prendre ensemble les moins mauvaises décisions, nous appuyant au contraire sur tout ce qui attache encore, l'expérience, un collectif, les proches, les manifestations du corps, les messages que ces êtres en partance ne cessent d'envoyer à qui veut les entendre... Et le plus souvent, ils y tiennent, à la vie, comme on dit très justement, même à cette vie-là. Alors on parlerait sans doute moins de dignité, et plus de tendresse.

Je doute qu'on avance beaucoup dans cette seconde ligne d'action, pragmatique – pourtant autrement importante pour tous, pour eux *et pour nous*, et ce aussi bien pratiquement que sur le plan du droit ou des principes – si, plus ou moins explicitement, on la réduit au dogmatisme de la première, c'est-à-dire au combat pour un droit à l'autodétermination. Il ne s'agit, hélas, qu'une fois sur mille, de la digne fin du philosophe. Pourtant, c'est elle qui monopolise le débat. Un seul exemple, que je trouve très caractéristique de la scène imaginaire où le débat est installé par ses protagonistes, le début de la tribune du président du *Mouvement pour une loi Vincent Humbert*, après le vote de la loi sur la fin de vie : “ Qui sommes-nous pour juger de la dignité d'une vie ? Celui qui choisit de partir debout, en disant au revoir à ceux qu'il aime, ne mérite-t-il pas le respect ? ” (Lena 2005)

## 1.2. REVENDIQUER LA DIGNITÉ, OU LA RECONNAÎTRE ?

C'est exactement le paradoxe dans lequel se trouve empiétrée l'*Association pour le droit de mourir dans la dignité*. Inspirée par l'idéal d'un républicanisme laïc, combattant les “ tabous ”<sup>6</sup> et les interdits archaïques, en particulier religieux, elle est remplie de juristes. Ceux-ci, en bons professionnels voulant à juste titre définir clairement le droit à l'euthanasie pour ne pas ouvrir la porte aux empressements suspects de proches ayant hâte d'en finir, travaillent essentiellement non pas à résoudre les problèmes d'accompagnement de la fin de vie douloureuse, mais à multiplier les garanties juridiques permettant d'être sûr que la volonté exprimée par le candidat à l'euthanasie est bien la sienne. Souci louable, mais dont chaque avancée éloigne un peu plus des situations réelles, où la lucidité est en train de fléchir, et

<sup>3</sup> D'où le détour permanent de la pragmatique de W. James par la psychologie, détour souvent mal interprété. Voir par exemple le *Précis de Psychologie*, réédité par Les empêcheurs de penser en rond, Paris, 2003.

<sup>4</sup> Voir Gomart et Hennion 1999 : 220-247, et Hennion 2004.

<sup>5</sup> C'est un pléonasmе, absolu veut déjà dire détaché.

<sup>6</sup> C'est moi qui mets les guillemets, je l'avoue. C'est comme le sexe, les sujets dont on parle le plus, on les dit tabous.

retire plus de monde du champ d'application de la loi réclamée : combien de personnes concernées (et non de libres-penseurs attachés à des principes) peuvent-elles réalistement signer devant témoins, et répéter à plusieurs mois d'intervalle, l'acte qui dit que la mort assistée est bien ce qu'elles veulent ? C'est pourtant la question qu'il faut trancher dans chaque cas, signature ou pas, et aucune loi ne peut la régler<sup>7</sup>. Sur le plan légal, les restrictions, les réserves et les précautions, nécessaires, en viennent à exclure l'un après l'autre tous les cas réels. Quelle efficacité ! Ici, comme dans tant d'autres domaines, l'affirmation du principe éloigne du travail pragmatique qui ferait advenir l'état réclamé, quand il ne lui fait pas directement obstacle.

Et quel monde nous prépare-t-on ainsi ! Non pas le libre-arbitre contre les tabous et les interdits sociaux, mais une accumulation de commissions mixtes et paritaires, de procès entre proches pour savoir quand il fallait couper le cordon ; nos choix les plus intimes observés par les médias, les juges et les médecins. On aura transformé en procédure médico-légale impossible à mettre en œuvre le jugement non généralisable auquel aboutit – dans les cas les plus favorables, c'est vrai – le collectif constitué par la famille, les proches, les médecins, les aides soignants. Sur quoi de plus fiable s'appuyer, pour décider s'il faut continuer à soigner, laisser mourir, voire, dans les cas extrêmes, favoriser le départ ? Or elle a un bel avenir, la mort. Quel marché ! Il est urgent d'apprendre à vivre avec elle, si je puis dire, il y en aura de plus en plus, des malades, des handicapés physiques et mentaux, des vieux, des déficients, des personnes à autonomie ou à conscience réduites... Il serait peut-être plus utile, et humain, d'apprendre à vivre avec nos dépendances, plutôt que de ne pouvoir envisager, avec horreur, au nom d'un idéal d'autonomie, que l'alternative d'un indigne assistanat ou d'un digne suicide.

Pourquoi donc le débat (et les passions que ce sujet soulève) est-il ainsi obstinément *détourné* de ses cas d'application réels ? C'est bien, selon moi, que le thème réel du combat des militants de l'euthanasie est la revendication de l'autodétermination, et non le bien-être des souffrants, même si le mot “ dignité ”, dont la rapide généralisation a un côté symptomatique, est venu commodément la recouvrir. La dignité présente mieux, en effet<sup>8</sup>. Mais elle trouve là un usage bien ambigu : est-elle un droit civique qu'on revendique pour le sujet idéal de la République, ou un état qu'on reconnaît dans tout être humain, y compris dans les conditions les plus dégradées, diminuées – que l'on va bien vite juger “ insupportables ”, et qu'il faut donc abrégier : insupportables pour qui ? Si, confrontés à ces états infirmes, on clame le droit à mourir dignement, n'est-ce pas d'abord qu'au fond de soi, comme depuis le fond des âges, on continue à juger *indignes* ces états, sans qu'on se l'avoue clairement ? Le bon combat pour la dignité ne serait-il pas plutôt l'effort collectif à entreprendre pour reconnaître dans les faits celle des vieillards, des malades, des déments, de tous les êtres diminués, plutôt que de les “ défendre ” en les invitant poliment à disparaître – un peu de dignité, que diable !

### 1.3. TÉMOIGNER, PRENDRE PARTI, FAIRE DE LA SOCIOLOGIE...

Mais je ne viens pas ici faire la leçon. Au contraire, en un sens, je voudrais plutôt parler, en tâtonnant, de ce que je ne sais pas, de ce qui ne se pense pas si facilement, qu'apporter à un débat tout fait mes arguments de sociologue, ou de citoyen. C'est aussi que je n'ai pas été invité sur ce thème de la fin de vie seulement à titre de sociologue, mais également comme auteur d'une autre tribune dans *Le Monde* (parue dans les pages “ Débats ” du 1<sup>er</sup> mars 2003), intitulée (par moi) “ Je t'aime, je te tue ? ”, et signalée en première page (par le journal) sous l'en-tête “ Un point de vue sur l'euthanasie ”. Et bien sûr, avant cela, à cause de ce qui avait motivé cette intervention publique, à savoir le fait que j'ai moi-même vécu la triste expérience qu'a été l'atteinte de ma mère par la maladie. Mon point de vue dans *Le Monde* répondait au traitement héroïque réservé par la presse à l'acte désespéré d'un ancien policier qui, “ par amour ”, ne supportant pas la lente déchéance de celle qu'il avait aimée toute sa vie, l'avait abattue avec son arme de service.

---

<sup>7</sup> Au demeurant, même dans les situations ordinaires, de pleine maîtrise de ses capacités, dicter ainsi ses volontés, comme si on en “ avait ”, n'a rien de la compétence allant de soi que supposent ainsi les juristes.

<sup>8</sup> Sous diverses formes, le mot revient cinq fois dans la tribune citée ci-dessus.

Double statut, donc. “ D’où parlez-vous ? ”, disait-on dans les séminaires lacaniens ou foucaaldiens des années 70. Je m’excuse de tant de préambules, mais c’est bien de cela que je voudrais parler en revenant sur ces interventions publiques, de ces vestibules et de ces parloirs, ces “ d’où ” d’où l’on parle, non plus comme places dans une structure, mais comme énonciations concrètes, surgies dans des contextes imprévus et ayant des effets peu contrôlables (les idées, elles aussi, “ arrivent ” plus qu’elles ne “ sont ” aux uns ou aux autres), face à des interlocuteurs qui vous “ situent ”, certes, mais sans que cela ne réduise en rien, bien au contraire, ce qui se dit ainsi. Le pari que je fais n’est pas celui de la distance critique et du contrôle réflexif de la position du locuteur par lui-même, selon la rhétorique de la précaution et de la maîtrise de ses propres déterminismes, désormais obligée en sciences sociales – même si chacun précise aussitôt que ces idéaux sont inatteignables<sup>9</sup>. C’est celui d’une autre réflexivité, pragmatique et non critique : faire apparaître comment on montre en même temps qu’on montre. Laisser ouverte, et incluse dans l’analyse, la façon même dont on analyse ce qui “ nous ” arrive – donc, dans mon cas, à la fois comme sociologue et comme “ patient ” d’un triste événement, les deux étant indémêlables sur le coup. Une réflexivité qui fasse parler plus et non pas moins, qui fasse proliférer et non tarir l’interprétation.

Un autre préalable encore, plus concret, mais étroitement lié à ces questions de rhétorique et d’efficacité démonstrative. Il y a un danger à recourir ainsi, mi sur le mode du témoignage, mi sur le mode de l’analyse, à une expérience personnelle, surtout si, douloureuse, elle entraîne un droit à la compassion : le danger que, là encore, cette exhibition ferme les bouches, au lieu de les ouvrir (un peu comme lors des commémorations, où la manifestation ostensible de l’affection se fait plus importante que le travail de la vérité, tant sur ce qui s’est passé que sur ce qu’on en éprouve). Il n’y a pas de raison d’opposer ainsi raison et passion, selon un vieil automatisme rousseauiste, en tout cas ce n’est surtout pas ce que je veux faire. Ce serait là un bien mauvais usage de l’expérience vécue, autant que du bagage disciplinaire : au lieu de les faire se renforcer, s’épaissir l’un l’autre, chacun vient alors servir de caution à l’autre, et empêcher de pousser l’interrogation plus loin, comme si l’état de victime interdisait, par décence, de discuter sociologie, et inversement l’état de sociologue donnait du poids à celui de victime, dont le témoignage deviendrait ainsi intouchable. Il ne s’agit pas de craindre l’émotion, mais le risque de complaisance guette toujours derrière la compassion<sup>10</sup>. Si je mets en jeu mes propres attachements, cela ne doit pas être pour recourir au capital de sympathie qu’entraîne la mise en scène de souffrances intimes (ou inversement risquer un rejet, devant de l’exhibitionnisme), mais parce qu’elles se justifient par un apport commun, analytique, “ professionnel ” en somme, et public. Ni larmes retenues (dignement, bien sûr...), ni non plus de savoir-cache, d’usage de la science comme d’un bouclier, qui serve à arrêter les débats. Au moins en intention, je voudrais que le fait que j’ai moi-même été touché par la terrible maladie de ma mère n’excuse rien, n’autorise aucun silence, soi-disant respectueux, mais qu’au contraire, il aide effectivement à pousser plus loin des questions souvent laissées dans l’ombre, sur les raisons mêmes qui font persister dans ce drôle de métier : penser publiquement.

#### 1.4. LE POIDS PUBLIC DES MOTS

Mais je prends ici le problème à partir des contorsions de ma propre position. Ces affres ne sont évidemment pas le plus important, dans ce jeu typique de l’*opinion publique*, qui vit des usages ambigus de témoins à double statut et du dosage entre expérience privée, autorité et droit de parler : jeu qui est d’abord celui de la presse et des médias, mais derrière eux aussi celui des lecteurs ou des spectateurs. J’ai vite dû le réaliser à propos de ma tribune – ce n’est d’ailleurs une critique que de ma naïveté première ! *Le Monde* reçoit des dizaines de points de vue par jour, et met souvent plusieurs mois à les publier. La sélection est drastique. J’avais d’abord réagi à titre personnel, spontanément, comme on le fait lorsqu’on est scandalisé, en l’occurrence par l’insistance dénégatrice des médias à appeler “ geste

---

<sup>9</sup> Je ne puis développer ici comme ils le méritent ces points essentiels, au cœur des débats actuels sur les relations entre critique et sociologie. Voir par exemple Callon 1999, Barthe et Lemieux 2002, Latour 2005.

<sup>10</sup> Sur ces sujets, voir Boltanski 1994.

d'amour " ce que je voyais comme un acte malheureux, surtout symptomatique de la solitude dans laquelle sont laissés ceux qu'on appelle les " aidants " des malades atteints d'Alzheimer ou de démence sénile – je vous renvoie à la tribune elle-même, en encadré ci-dessous. Mais le journal est habile à jouer des signatures : qui dit ce qu'il dit, c'est aussi décisif que ce qui est dit. Jeu normal de l'autorité, au demeurant, on l'a vu pour le oui ou le non européens. Selon que le titre du signataire est politique ou syndical, culturel ou universitaire, qu'il parle de loin ou qu'il est en activité, qu'il s'inscrit dans le fil de son affiliation ou qu'il vient protester contre l'aveuglement des siens, le droit de parler et le poids donné aux positions prises sont *accordés* de façon subtile, plus ou moins implicitement – mais très activement – par le lecteur, et très délibérément par les responsables de la rubrique (dans la façon de présenter les opinions publiées, et d'abord dans la décision d'ouvrir leurs colonnes à tel ou tel de leurs auteurs).

Croyant parler simplement en tant que fils, et à la rigueur comme citoyen, je n'avais signé que de mon nom. Mais, joies du @-mail, les " signatures " des courriels sont là, et bien sûr mon métier de sociologue et mon appartenance au CSI figuraient en gros à côté de l'article. Le jeu vaut dans les deux sens, au demeurant : je me souviens de la fierté un peu indécente dans le contexte, mais ô combien sincère, de ma petite fille, toute contente qu'il y ait un article de Papa dans le journal ! La vérité sort de la bouche des enfants... Je suis moins naïf que je le laisse croire par crainte sans doute qu'on y lise intérêt et calcul. Mais c'est une erreur, il faut assumer cela aussi : une fois le texte écrit, il est clair que de mon côté aussi, il ne s'agit plus simplement d'être un particulier portant témoignage, mais de rendre ma parole publique, et de la faire connaître *aussi* comme celle d'un sociologue. D'un côté, j'accepte d'utiliser ce statut, d'en " profiter " pour donner de l'autorité à ma prise de position, et je fais ce qu'il faut pour être publié – allons, suis-je si confus que *Le Monde* m'ait fait paraître *ès qualités* ? De l'autre, c'est bien que sur le fond, je tiens à la défendre comme analyse, et non seulement comme opinion personnelle.

De même, je m'étais bien gardé de mentionner le mot d'euthanasie, ma réaction ne renvoyant pas, selon moi, à ce débat<sup>11</sup> – mais c'est bien lui qui intéresse et scandalise, et *Le Monde* s'est vite employé à corriger ce fléchage déficient de mon opinion par moi-même par l'appel en première page, que d'ailleurs, par un *lapsus oculi* amusant, je n'avais pas relevé moi-même, ce sont mes proches qui me l'ont signalé. Mon opinion de particulier, mon témoignage de victime, n'avaient de sens que doublement rapatriés, d'une part dans ma bouche de sociologue, d'autre part dans un débat répertorié très haut dans l'échelle du potentiel à soulever les indignations opposées. En voyant tarder la publication, je m'étais demandé, là aussi un peu naïvement – quelque reste de gauchisme, sans doute – si le journal ne censurait pas une position très éloignée de celles qu'il promeut activement par ailleurs dans ses colonnes. C'était me flatter ! On m'a vite rassuré, je serais sûrement publié... Bien au contraire, tout ce qui peut faire polémiquer et entretenir le scandale, au double sens que relevait Boltanski (Boltanski 1984) dans son fameux article sur la dénonciation (être scandaleux, être scandalisé), est accueilli avec délectation par la double page du journal, assiégée comme l'anti-chambre du Roi à Versailles par les porte-parole de tous les bords et de toutes les causes.

" Je t'aime, je te tue ? "

*Le Monde*, " Horizons Débats ", 1<sup>er</sup> mars 2003

Une histoire belge raconte que, le lendemain du jour où la Belgique a déclaré la guerre à la pauvreté, on a retrouvé par centaines des cadavres de pauvres dans la rue.

La presse relate ces jours-ci l'histoire bien triste de ce policier retraité qui a tué sa femme parce qu'" il ne supportait plus " de la voir souffrir. Pour supprimer sa souffrance, il a supprimé la souffrante. Mais quelle souffrance a-t-il " abrégée " ? Celle de sa femme, ou la sienne ? Je ne jette pas la pierre à ce malheureux, que les tribunaux, " humains ", ont su ménager. Je suis plus étonné de voir les commentateurs unanimes faire de lui un héros, parler de son acte non seulement avec compassion mais avec admiration, et reprendre les mots de courage et d'amour avec

<sup>11</sup> Le cas est très différent : il s'agit de s'interroger sur un cadre légal et contrôlé à prévoir ou non pour " abrégé les souffrances " de malades incurables, non d'autoriser les initiatives personnelles comme celle de notre policier, ce qu'aucun pays n'a encore imaginé !

lesquels il a lui-même habillé son geste. Ne ferait-on pas mieux d'interroger les membres d'associations, les parents, les soignants, les bénévoles, les médecins, plutôt que d'avaliser sans examen la vision romantique du meurtre d'amour ? Les journalistes ont-ils pensé à tous les proches de malades qui, au lieu de penser aux moyens d'abrégier "leur" souffrance, vont visiter 3 ou 4 fois par semaine celle qui devient lentement une étrangère à jamais ? Si M. B. est un héros, que sont les maris ou les enfants qui eux acceptent la maladie de celle qu'ils aiment et continuent à l'aimer, malgré leur indicible chagrin, telle qu'elle est et non telle qu'ils aimeraient qu'elle soit restée ? Je vois plus dans son geste un drame de la solitude et de la misère humaine qu'une histoire d'amour.

Peut-être faudrait-il réfléchir à deux fois avant de céder à la fascination moderne pour l'inversion des valeurs – non plus donner sa vie pour ceux qu'on aime, mais leur ôter la leur ; non plus aimer même ses ennemis, mais tuer même ses êtres les plus chers. En interrogeant ceux qui s'occupent de malades d'Alzheimer au quotidien, on aurait entendu autre chose. La plupart auraient donné deux bons conseils, que M. B n'a pas eu la chance d'entendre, ou d'écouter si on les lui a donnés.

D'abord, de confier sa femme, malgré sa propre culpabilité, à une maison spécialisée. M. B. diabolise ces lieux, où certes elle ne sera pas guérie, ni même soignée à vrai dire, mais accompagnée selon son état réel, avec humanité. M. B., pour ne pas "abandonner" celle qu'il aimait, a cru qu'il devait tout faire lui-même. Il raconte avec horreur les changes quatre fois par jour, les portes fermées à clé, les chutes, les bleus sur les bras, les gestes violents envers les petits-enfants. Mais c'est le lot commun des Alzheimer (et de bien des vieillards...). Est-ce là une souffrance aiguë, qui mérite d'être "abrégée" ? Prendre en charge leurs défaillances sans cesse plus importantes est une tâche que des professionnelles savent faire avec l'efficacité et le détachement nécessaires, laissant au proche le seul souci (qui n'est pas rien) de rétablir (et de "réviser" hélas sans cesse à la baisse) une relation avec la malade, dans son état, à chaque étape de cette épouvantable disparition progressive. Les Alzheimer sont parfois violents, mais hélas cet état ne dure guère, ils n'ont vite plus le ressort nécessaire. Si leur naufrage mental progressif est un désastre sans nom, leur problème majeur n'est pas non plus celui d'une souffrance physique continue.

Au lieu de cela, pour n'avoir su accepter ni la maladie de sa femme, ni l'idée d'une séparation, M. B. a très vite été amené par l'excès même de son dévouement à se dire qu'elle n'en pouvait plus, parce qu'il n'osait pas se dire qu'il n'en pouvait plus. Car c'est l'autre leçon que les professionnels (quel mot horrible, il s'agit d'une infirmière croisée un jour, d'une assistante qui raconte la dernière chute ou la dernière bagarre, d'une bénévole dans une association de proches) auraient pu lui donner : dans cette phrase terrible lorsque la souffrance est celle d'un être aimé, "je ne supporte pas sa souffrance", la question porte autant sur soi, sur ce que l'on doit au contraire accepter, qu'il faut apprendre à accepter, que sur la souffrance de l'autre. Qu'a donc tué au juste M. B. ? Sa femme, ou la femme dont l'image réelle, aujourd'hui, l'empêchait de faire comme si la maladie n'avait pas frappé ? Je l'aimais tant, dit-il. Alors, comme elle n'est plus ce qu'elle était, je la tue ? Le vrai amour, ne serait-il pas de l'aimer même malade ?

Je préférerais que ces arguments soient entendus pour eux-mêmes, sans que j'aie besoin d'exhiber mes quartiers de souffrance pour avoir le droit de contester la version que la presse donne de ce meurtre "par amour". Hélas, ma mère est atteinte d'Alzheimer, depuis plus de dix ans sans doute. Et j'écris ceci aussi en pensant à mon père qui lui, après avoir longtemps reculé l'échéance, a placé dans une maison spécialisée celle avec qui il a, lui aussi, vécu 50 ans heureux, et qui ne le reconnaît plus. Il va la voir, guette un regard, un sourire, un moment de calme. La première fois qu'on franchit les portes (closes de l'intérieur) d'une maison pour malades d'Alzheimer, on peut être pris de répulsion, devant le spectacle de ces babines retroussées, de ces regards vides ou méchants, de ces corps branlants qui se battent et se poussent pour garder un siège, de ces cris et de ces rires de fous. Au bout de deux visites, on passe outre (c'est-à-dire, plus précisément, on s'avoue que c'est de notre refus qu'il s'agit, non de leur état), on dépasse sans mal ce sentiment de répulsion superficiel, éloigné, on revoit des humains derrière chaque malade, on plaisante avec l'une, sans savoir pourquoi elle rit, on répond fort à tel autre qui vous demande pourquoi il est là, on écoute un autre répéter indéfiniment la même phrase sans sens. Que penserait-on alors du parent novice qui, de son premier réflexe de dégoût, en déduirait qu'il faut, par amour, soulager tous ces pauvres gens de leur souffrance ? Ne serait-ce pas plutôt à lui d'apprendre à revoir des humains derrière ces masques grimaçants, au delà du dégoût qu'ils provoquent chez le bien-portant ?

Je ne supporte pas plus que M. B. de voir ma mère, autrefois si vive, caustique, drôle, me regarder comme un étranger, parfois totalement indifférente, d'autres fois hostile. Je souffre dans ma dignité quand je la vois, elle qui était si fière, se battre pour le biscuit que lui dérobe son voisin, avant de ne pas réussir à le tremper dans le chocolat chaud qu'elle va renverser sur sa serviette. Pourtant, parfois, après l'avoir moi-même chantonné à plusieurs reprises, je l'entends, un sourire ineffable aux lèvres, entonner "L'amour est enfant de Bohème" (sans les paroles, sans les paroles...), et rire aux larmes sur le palampampam final... Et c'est elle, dans cette seconde de bonheur, qui m'apprend que je ne sais rien, sur la vie, sur le bonheur, sur la souffrance, sur l'amour... La question n'est plus de "supporter" quoi que ce soit, mais d'aimer encore. Et cet amour est un don réciproque, c'est la malade qui donne alors une leçon d'humanité à son visiteur. J'ai révisé ma définition de la dignité, merci Maman ! Est-il plus "humain" de transformer le malade en thermomètre de sa maladie, pour casser ensuite le thermomètre, ou plutôt d'apprendre à travers lui qu'il y a toujours de l'humain, dans l'être dont la souffrance, la déchéance physique ou mentale fait d'abord peur, à cause de l'image qu'elle renvoie de la mort ?

Je ne condamne personne mais, si l'on appelle courage et amour le fait de tuer celle qu'on a aimée parce qu'on refuse son état présent, comment appeler le courage et l'amour de celui qui, passant outre son dégoût, sa tristesse, son effroi, sa révolte, sa peur parfois, continue à aimer aujourd'hui, dans son état déchu, celle qu'il a aimée belle et

vive ? Mais peut-être est-ce moi qui ne comprends plus rien. Peut-être même, merci la génétique, s'agit-il là des signes avant-coureurs de mon propre Alzheimer... Au lieu d'écrire bêtement au *Monde* mes sentiments, je vais m'empresse de dissimuler ces premiers symptômes, de peur qu'un proche trop aimant ne vienne s'en mêler !

Par ses conséquences aussi, le texte était celui d'un sociologue. C'est ce dernier, non le fils ni le citoyen indigné, qui, promu malgré lui spécialiste de l'euthanasie, a été par exemple par la suite contacté par la Fondation Médéric-Alzheimer et a en effet accepté de faire partie de son comité scientifique, ou par France 5 pour débattre du sort de Vincent Humbert dans l'émission " C dans l'air ", ce que j'ai aussi accepté. Je reviens sur cette émission dans un autre encadré, car cela fait partie de l'histoire. Avec le recul, je me rends mieux compte de deux autres aspects, à propos de cette tribune, beaucoup plus importants, toujours sur cette question du double statut d'un tel texte. D'abord, que, dans son contenu aussi, il était bien sûr rédigé non seulement avec la plume du fils, mais avec celle du sociologue, bien au delà de ce dont j'avais conscience, et plus précisément qu'il était nourri de part en part des réflexions que je menais alors sur le goût et les attachements, par lesquelles j'ai commencé cet exposé, et des points de méthode liés à l'approche pragmatiste : regarder ce que font les gens qui s'occupent des malades, plutôt que purifier la définition de grands principes. Et il faudrait être candide pour ne pas voir que l'impact bien réel qu'a eu une telle prise de position auprès des lecteurs, cette fois, dépend fortement de l'autorité que donne la posture disciplinaire, ou plutôt, en l'occurrence, une écriture de sociologue. Ce que je disais en préalable, sur le droit de parler accordé de façon un peu trouble par le mélange de témoignage personnel et de science, n'est pas qu'un problème de sociologie traditionnelle, c'est-à-dire un effet d'institution et d'autorité, auquel cas il resterait assurément assez suspect : il est aussi, dans le détail des mots cette fois, et de façon positive, une ressource constante, qui fait lire, et aussi, ce sera mon second point, qui fait écrire.

### 1.5. L'ÉCRITURE DU SOCIOLOGUE

Qui fait lire, d'abord. La tribune a provoqué de nombreuses réactions. À la suite de cette publication, j'ai reçu un abondant courrier, très émouvant, à la fois par ce qu'il disait et par la façon dont il le disait. Mes correspondants ont en effet déployé une inventivité étonnante, pour trouver des moyens de manifester, en liant la forme et le fond<sup>12</sup>, qu'il ne s'agissait pas d'un débat intellectuel, d'arguments, de positions politiques, éthiques ou religieuses, mais de relier des sentiments vécus isolément, de reconnaître chez les autres des émotions silencieuses, cette souffrance, ce désarroi, ces hésitations terribles, difficiles à exprimer, que connaissent bien ceux qui ont vécu avec ces malades. J'ai reçu des dessins, un petit cadeau une fois, des mots très courts disant simplement qu'on avait ressenti ce que j'avais exprimé, des coups de téléphone " parce que seule la voix peut porter ce qu'on voudrait vous dire " (notamment d'un couple, se repassant l'un à l'autre le combiné quand ils ne pouvaient plus parler...), de courts poèmes ou des lettres de plusieurs pages racontant des situations analogues, parfois de façon maladroite, parfois avec des mots beaux, toujours avec une justesse et une rigueur incroyables.

Je n'ai reçu qu'une lettre hostile, déversant son allergie viscérale à ces " discours de curé ", moralisateurs, " entendus partout ". Quelques-uns s'interrogeaient honnêtement sur leur propre tentation, les pensées qu'ils avaient eues eux-mêmes, moins sûrs qu'ils n'auraient pas fait comme notre policier retraité. Très peu ont écrit pour encourager une croisade, soutenir un combat contre l'" eugénisme ambiant ", débattre de l'euthanasie. La plupart me remerciaient surtout d'avoir " enfin dit " quelque chose qui n'avait pas droit à la parole, le débat public étant monopolisé soit par les tenants branchés du droit à donner la mort, soit par des professionnels compétents mais très

---

<sup>12</sup> Cela fait penser à la variété et à la subtilité des astuces et stratégies déployées aujourd'hui autour des cadeaux, pour réussir à leur conserver leur statut de cadeaux même dans les configurations commerciales actuelles les moins conformes à la politesse traditionnelle (dons en liquide, prix connus, bons d'achat, abonnements, etc.), ainsi que Viviana Zelizer les analyse (Zelizer 1997).

médicalisés (même pour faire des choses très bien, notamment autour du développement des soins palliatifs), peut-être trop pour pouvoir parler de souffrance, de sympathie, d'amour et de détresse. C'est donc bien *comme sociologue* que j'avais ouvert un espace de parole publique, différent de ceux qui existaient.

Qui fait écrire, ensuite. Je n'insisterai pas sur ce point, mais si j'obéis aux consignes que je me suis données devant vous, il est important. On écrit non seulement pour dire quelque chose, mais pour *se* le dire, pour le découvrir en partie. Là aussi, c'est avec le recul que je comprends ce que je me suis fait comprendre, ce qui m'a fait écrire – l'indignation seule aveugle et rend impuissant, elle n'est jamais un moteur suffisant. L'argument central, c'est que notre bon policier a supprimé ce qui le gênait. Il l'a fait au sens propre (ce qui fait, de son meurtre qui ne se dit pas comme tel, pis qu'une faute, une erreur et un acte qu'il me semble bien téméraire, ou plutôt inconscient, de prendre comme modèle du sacrifice amoureux<sup>13</sup>). En passant de la réaction viscérale à la réponse écrite, ce que je réalisais, c'est que, de façon moins extrême – et moins littérale – *supprimer ce qui gêne*, c'est bien ce que nous faisons tous, dans ces situations. En transformant l'être aimé en “malade”, auprès de qui l'on peut alors se dévouer sans compter. En partant vite, pour ne pas le fatiguer. En transférant sa révolte contre les institutions qui l'hébergent (ou, pis, les soignantes qui s'en occupent), ou contre la médecine, ou contre la société moderne, accusées d'être violentes, inhumaines. En refusant d'emmener les enfants la voir, “pour ne pas les choquer”. Inversement, la possibilité de rendre régulièrement visite à ma mère nous avait peu à peu fait comprendre en actes, si je puis dire, ce que j'arrivais enfin à me dire en mots, à travers cet article : qu'il s'agissait d'aimer ma mère telle qu'elle était devenue, de l'aimer maintenant, dans son état, et non d'esquiver par mille détours, excuses et moyens, tous plus honorables et généreux les uns que les autres, cet échange fragile, toujours frustré, même et surtout s'il se faisait de moins en moins possible.

Je disais que c'est la fréquence des visites qui nous l'a fait sentir, c'est faux bien sûr, puisque d'autres en ont fait autant ou plus, sans parvenir à maintenir ce lien *présent*. C'est là que je voulais en venir : peut-être, au moins pour moi, fallait-il pour cela *aussi* (pas seulement, sans doute) un peu de sociologie ! En tout cas la mienne, ou ce que j'y cherche, et l'appui sur les réponses aux questions que je travaillais par ailleurs, heureusement sur un domaine plus joyeux : le savoir-faire des amateurs, leur art de l'attachement, leur attention à ce qui arrive et, au delà, quelque chose comme leur leçon de bonne vie.

“ Lee laisser mourir ? ” *France 5*, “ C dans l'air ”, 25 septembre 2003

Une émission de télévision : en voici, une belle arène où faire se dresser *l'o-pi-ni-on-pu-blique*, comme Offenbach et ses compères Crémieux et Halévy, pour mieux la personnifier, la font si justement marteler à leurs chœurs, dans *Orphée aux enfers*... Arène en effet, aussi chaude que le journal est froid.

Juste après la tentative de la mère de Vincent Humbert de mettre fin aux jours de son fils, selon sa volonté, et la décision du Dr Chaussoy d'accéder à leur demande, me voici convié, fort de ma tribune, dans l'émission de débats en direct de France 5. “ À chaud ”, en effet : Vincent est mort la veille. Les médias n'ont qu'un cri à la bouche, bravo, un peu d'humanité, qu'on le laisse mourir, enfin. Yves Calvi, le journaliste qui présente l'émission, cherche une voix qui critique l'euthanasie, de préférence hors des positions politiques ou religieuses, trop convenues. Après deux longues conversations téléphoniques avec ses collaborateurs, je me retrouve dans les studios en fin d'après-midi, avec un médecin qui s'occupe de soins palliatifs et a écrit un livre sur la fin de vie, un avocat, et un autre médecin, porte-parole de l'*Association pour le droit à mourir dans la dignité*.

L'effet du direct est rigoureusement inverse du retour sur expérience que donne le fait d'écrire. Il faut avoir un avis, livrer son interprétation, répliquer sur le champ. Le jeu des tours de parole, interrompu par les questions des téléspectateurs et relancé par le journaliste, radicalise les positions. Nous sommes là pour nous prononcer, non pour exprimer des doutes et des ignorances. Nous débattons donc bravement, chacun s'ingéniant à mettre l'indignation de son côté. Au début, dans le fil des gros titres et des prises de parti passionnées des téléspectateurs, l'un pourfend l'acharnement thérapeutique, l'autre reconnaît que, comme tout médecin, il a pratiqué des euthanasies officieuses, et

<sup>13</sup> Interviewé, M. B., moins défendu que ses défenseurs, avoue les doutes qui l'ont saisi au moment de tirer, lorsqu'il a soudain *regardé* sa femme, qui souriait au bord de la rivière... Au lieu de se secouer pour n'écouter que son courage, que n'a-t-il alors écouté son cœur ? Et continué à la *voir*, telle qu'elle vivait, comme il le faisait peut-être pour la première fois depuis sa maladie...

raille l'hypocrisie et les " tabous " (bien sûr...) qui entourent ces questions – mais dit aussi qu'il redoute les effets négatifs d'une loi. Je développe mes arguments sur l'accompagnement des malades, la reconnaissance de leur état, le peu de pertinence du droit pour prendre des décisions dans des cas toujours indécidables. Je suis agréablement surpris par la convergence avec le juriste qui, sur la base d'un savoir et d'une pratique si différents des miens, plaide pour laisser la loi le plus loin possible de ces affaires. Comme il le dit fort bien, les gens peuvent se suicider, ce n'est ni un triomphe pour la société qu'ils le fassent, ni son travail de légaliser leur geste.

Quant à moi, dans le feu du débat, j'avance une interprétation excessive, un peu sauvage<sup>14</sup>, du couple tragique de la mère et du fils, prisonniers de la pièce qu'ils ont eux-mêmes écrite et contraints en fin de parcours d'achever leur histoire. En un sens, eux aussi sont *devenus leur état* en s'en faisant les porte-parole : mais, pour obéir au scénario vivant qu'ils avaient fini par être (Vincent est rigoureusement devenu l'auteur de sa mort, au double sens du mot, comme le montre son livre, ou encore l'organisation minutieuse de son propre enterrement), ils ne pouvaient plus reculer devant le geste théâtral qui avait fédéré leur combat. Tragédie moderne, en effet : je pense que le grand public la perçoit précisément comme telle, au sens le plus antique du mot – d'où l'immense " émotion " que le sacrifice de Vincent et le geste de sa mère suscitent, inversement proportionnelle à la proximité des gens avec les réalités de la fin de vie. Les professionnels y voient plus l'échec de leurs efforts. Mais ce n'est plus de la mort douloureuse d'infirmes réels qu'il s'agit. C'est de la Mort avec un grand M, à la fois celle dont chacun a peur au fond de soi, et la mort mythique, éternelle, que les humains exorcisent de mille façons, depuis les origines... Je dis aussi cela pour souligner qu'à mes yeux, loin de mener un combat progressiste et humaniste pour faire reconnaître un droit élémentaire, comme ils le disent et comme les médias et le public l'interprètent presque unanimement sur le coup, c'est à une injonction de normalité que les Humbert obéissent. Injonction extrêmement puissante, la plus vieille et la moins humaine qui soit, celle qui demande à tous d'apparaître en bonne santé, forts, autonomes – ou de disparaître. Intériorisant ce jugement négatif du collectif sur les êtres différents, souffrants, diminués, le fils et la mère exécutent eux-mêmes la sentence prononcée contre eux. On est en effet plus près de Sophocle, ou encore de René Girard, que des associations d'aide aux handicapés.

Peu à peu, au fil de l'émission, les choses s'affinent, et en même temps, s'écartent de la voix du peuple. On répète que le cas Humbert est exceptionnel, qu'il ne faut pas juger du problème – et encore moins légiférer – à partir de lui, combien, dans l'immense majorité des cas, les choses sont à la fois plus banales et plus complexes, sur le terrain. On rappelle que les médecins avaient déjà proposé à Vincent d'arrêter son alimentation artificielle et qu'il avait refusé, avant de s'enfermer avec sa mère dans la fascination de leur combat solitaire, et qu'il ne participait plus aux réunions collectives qui font tant de bien aux autres handicapés très lourds suivis à Berck-sur-Mer - ils y cherchent ensemble, au contraire, à retrouver le goût de vivre *dans leur condition*, parfois avec des résultats spectaculaires. Tout en répétant inlassablement son appel au droit à choisir de mourir dignement, même le représentant de l' *Association pour le droit à mourir dans la dignité* se montre finalement très prudent, assortissant aussitôt ce droit de toutes les précautions indispensables. De toute façon, comme il le précise lui-même au passage, le cas Humbert ne rentrerait pas dans le cadre d'une loi sur l'euthanasie, puisque son état n'était pas mortel.

En même temps, il y a un malaise à l'antenne. En bon journaliste, Calvi en prend le premier conscience. Nous sommes entre gens de bonne compagnie, modérés, réfléchis, prudents, avec les mêmes mots à la bouche, réalisme, pragmatisme, humanité, même si nos avis divergent. Le ton n'y est pas. Ce qui assaille le standard n'est pas du tout de ce registre. Effet plus visible encore chez soi, devant le poste, ce dont je ne me rendrai clairement compte qu'en revoyant l'émission : pendant que nous discutons poliment – faut-il ou non une loi ? – les réactions des auditeurs défilent en continu au bas de l'écran. Le contraste est terrible. Sur ces sujets, les gens crient. Ils sont indignés, scandalisés. Aux antipodes de nos nuances et raffinements, tous appellent au même sacrifice déguisé : laissez-le mourir ! Nous ne répondons pas à ce cri. Nous ne l'entendons pas. Favorables à une euthanasie hautement réglementée et conçue comme un droit suprême, ou hostiles à une loi trop générale qui ne fasse que dérégler le jeu pragmatique des estimations locales, chaque fois différenciées, entre les partenaires concernés, nous jouons aux ministres, chargés de faire régner l'ordre et le respect des personnes. Comme sur la peine de mort, la fracture s'est installée, non pas entre nos positions bien élevées, mais entre ceux d'en haut, qui discutent mesures et principes, et ceux d'en bas, qui sont agités par de plus antiques passions, liées à la mort. C'est bien d'ailleurs aussi toute l'ambiguïté d'une émission de télé, s'agit-il d'une discussion ou d'un spectacle, d'un forum ou des jeux du cirque ?

Je ne dis pas cela d'une façon méprisante, bien au contraire, c'est plutôt une autocritique. La question n'était pas de prendre des mesures, mais de comprendre la passion que lève ce sujet dans l'opinion. Cette angoisse a un sens, elle aussi, dans lequel je ne suis pas entré... Sur le coup, à cette voix qui montait, si éloignée de nos débats humanistes, j'ai essayé de *répondre* (ce qui est très différent de comprendre, et d'abord d'écouter...), en disant ce que je pense. Je suis revenu, de façon probablement assez agressive, sur l'ambivalence de ce qu'on appelle un peu vite compassion. " À sa place, je me tuerais... " : souffrir *avec*, ou ne pas souffrir qu'on souffre ? Ou, pis, souffrir par délégation, dans une sorte d'inversion sadique de la formule éthique de Ricœur, " soi-même comme un autre " (Ricœur 1990).

<sup>14</sup> Je ne veux pas dire que je la trouve fausse, mais que, ayant aujourd'hui le recul que la télé ne donne justement pas le luxe d'avoir, je ne vois pas *d'où* j'avais le droit de la soutenir, ni surtout ce qui m'autorisait, malgré sa violence indirecte envers les Humbert, durement éprouvés, à la dire en public. J'étais dans l'arène, et j'ai moi aussi été emporté par les jeux du cirque.

Formule qui explique bien l'attrait collectif des jeux du cirque, ou le plaisir du bourreau : se rapprocher au plus près de la mort de l'autre sans " être à sa place " ; cela pourrait être moi, je suis comme lui, mais ce n'est pas moi, c'est lui. Il y a en effet un côté planche tendue au dessus du vide au sommet d'un immeuble, dans cette passion autour de Vincent Humbert. Il est debout sur la planche et, d'en bas, la foule l'invite à sauter. Simplement, plus hypocrite que l'ancien, le monde moderne appelle cela compatir.

Je ne renie pas ces analyses, mais c'était là *répliquer*, comme on dit si justement : cela veut aussi dire répéter, au lieu d'entendre ce qui dit l'autre... Moi aussi, je n'ai parlé que de mes positions sur l'euthanasie, ou plutôt sur la non pertinence de cette revendication, j'ai fait comme si j'étais un décideur ou un mandataire du peuple. Avec le recul, je vois d'autres dimensions. Même les jeux du cirque, ce n'est pas si simple. Avec l'euthanasie comme sous l'Inquisition, il y a théâtralisation de la mort, donnée comme spectacle et épreuve ultime de la vérité, endroit où faire dire le droit final. Avant de la condamner, il fallait comprendre cette angoisse de la mort. Misère partagée – mais qui tombe sur l'autre. Sadisme et compassion sont presque synonymes, il s'agit de jouir de la souffrance de l'autre, en un sens plus juridique que sexuel, comme on jouit d'un bien. En un sens, il fallait rebondir sur l'image des jeux du cirque, mais non plus au sens superficiel que je dénonçais à propos de la télévision : en réalisant la vérité profonde, tragique, au sens des Grecs, de cette mise en scène différée et transférée de notre propre mort, à travers celle de nos doubles. Je comprends mieux aujourd'hui que le combat de Vincent pour mourir ait touché les gens – même si je ne suis d'accord avec aucune des raisons données, par lui-même, par sa mère ou par les médias !

Barthe Yannick, Lemieux Cyril, “ Quelle critique après Bourdieu ? ”, *Mouvements*, 24, nov.-déc. 2002 : 33-38.

Boltanski Luc, avec Yann Darré et Marie-Ange Schiltz, “ La dénonciation ”, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 51, mars 1984 : 3-40.

Boltanski Luc, *La souffrance à distance*, Paris, Métailié, 1994.

Callon Michel, “ Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégagé : la double stratégie de l’attachement et du détachement ”, *Sociologie du travail*, 99/1, 1999 : 1-13.

Favret-Saada Jeanne, *Les mots, la mort, les sorts. La sorcellerie dans le bocage*, Paris, Gallimard, 1997.

Gomart Émilie, Hennion Antoine, “A sociology of attachment: music lovers, drug addicts”, in *Actor Network Theory and After*, J. Law, J. Hassard, Oxford/Malden, Blackwell Publishers, 1999 : 220-247.

Hennion Antoine, “ Réflexivités. Une sociologie de l’amateur ”, colloque de l’AISLF, Tours, juillet 2004.

Hennion Antoine, *La passion musicale*, Paris, Métailié, 1993.

Latour Bruno, *Reassembling the Social*, Oxford, Oxford University Press, 2005.

Lena Vincent, “ Plaidoyer pour le droit à l’euthanasie ”, *Le Monde*, “ Horizons Débats ”, 21 mai 2005.

Ricœur Paul, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990.

Zelizer Viviana, *The Social Meaning of Money*, Princeton, Princeton University Press, 1997.